



Direction des travaux publics et des transports
Office des eaux et des déchets
Citernes

Reiterstrasse 11
3013 Berne
+41 31 633 38 11
info.awa@be.ch
www.be.ch/awa

Notification d'une installation d'entreposage pour liquides pouvant polluer les eaux

Numéro d'identification _____
du catastre.:

Inscription par _____
installateur No CITEC.:

Secteur protection des eaux: A B

Indication par _____
propriétaire Commune:

Emplacement de _____
l'installation Rue: _____ No.: _____

NPO: _____ Localité: _____

Coordonnés: _____ - _____

Parcelle: _____ Année de construction: _____

Propriétaire Nom: _____

Adresse: _____

Tél.-No.: _____

Notification d'une _____
installation Installation réalisée conformément aux exigences de la loi fédérale sur la
protection des eaux (LEaux)

Notification de l'installation à l'issue des travaux
Le système doit être signalé à l'OED après sa installation

Indications générales

Entreposage Mazout Huile diesel Essence

Capacité / nombre _____ litres par réservoir Nombre de réservoirs _____

Genre d'installation Intérieur immeuble / cave Enterré

Matière Acier Matière plastique

Ouvrage en béton

Sans revêtement:

Essai à l'eau avec attestation d'examen

Avec revêtement (attestation d'examen):

Enduit Stratifié Feuille souple

Bassin de rétention

Acier Matière plastique

Bassin(s) séparé(s) Un seul bassin

Capacité de rétention _____ %

Réservoirs à 2 parois, fabricant _____

Indications techniques

Prélèvement du liquide par conduite visible, sans conduite de retour, par aspiration? oui non

Pompe de transfert? oui non

Vanne à dépression ou magnétique installée en dessus du niveau maximum de remplissage? oui non

Pas nécessaire, tronçon plus haut que réservoir

Réservoir(s) et bassin(s) contrôlables? oui non

Plusieurs réservoirs dans un seul bassin fixés ensemble? oui non

Cape de surpression oui non

Détecteur de fuites, fabricant _____

Série no. _____

No. CITEC _____

Remarques

Lieu et date: _____

Signature: _____

Information

Une copie sera envoyée par l'AWA à l'administration municipale responsable